



## ANTICIPER

Après vous être informé sur les risques menaçants vos proches et vos biens, vous devez évaluer les dommages potentiels afin d'anticiper la crise et diminuer ses effets.

### Connaître les impacts d'un glissement de terrain

#### Effets sur l'homme :

- Personnes blessées ;
- Mise en place d'hébergement provisoire ou relogement par les autorités;
- Difficulté localisée de déplacement

#### Effets sur les biens :

- Détérioration ou destructions mécaniques de bâtiments et de véhicules ;
- Dommages aux ouvrages publics ;
- Endommagement possible des réseaux (électricité, eau, assainissement, téléphone, circulation...)

#### Effets sur l'environnement :

- Destruction de la végétation ;
- Pollutions liées aux détérioration des réseaux et aménagements ;
- Modification de l'aspect du cadre de vie

## EVALUER

L'évaluation du risque est du ressort d' experts géologues et spécialistes du bâtiment et génie civil .

Pour le domaine , la surveillance est assurée par les services de la DDE en collaboration avec le BRGM.

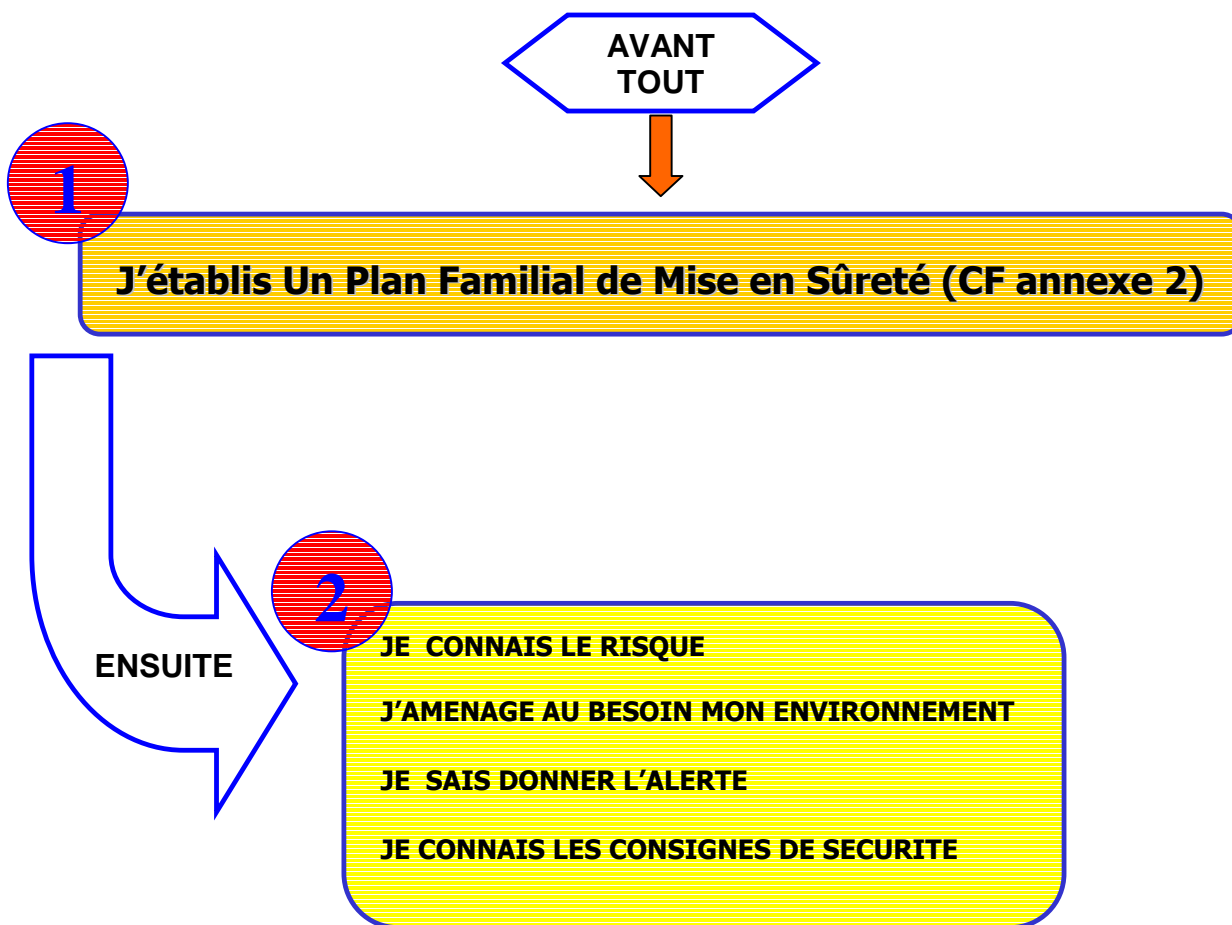




# REDUIRE

## le risque glissement de terrain en deux Temps

RAPPEL :



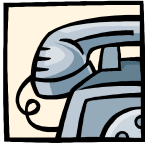


## MESURES DE PREVENTION J'aménage mon environnement

Réduire les risques	
Mesures	Commentaires
La réalisation d'un système de drainage	<p>Tranchées drainantes, éperons drainants, masques drainants ou drains ponctuels subhorizontaux sont des techniques couramment utilisées pour limiter les infiltrations d'eau.</p>
Végétalisation de la pente	<p>L'enracinement des végétaux dans le substrat assure stabilité et limite l'érosion mécanique.</p>
Elévation de mur de soutènement	<p>Les murs de soutènement en pied de glissement limitent également le développement de glissements de terrain.</p>


Dans le cas des glissements de terrain, les techniques actives sont privilégiées face aux méthodes passives.





**FICHE REFLEXE**  
**Je suis Témoin d'un  
mouvement de terrain**



 **Prévenir** les services d'incendie et de secours **18** ou **112** ,  
les services de gendarmerie **17** ,  
de police municipale **04 66 58 00 73**  
en précisant :

en précisant :

- Le motif de l'appel;
- Le lieu de l'évènement (lieu-dit, quartier, voie d'accès, commune...) et la cause éventuelle ;
- Le nombre de personnes ou d'habitations concernées;
- Les premières mesures et gestes de secourisme effectués;
- Donnez votre identité et votre numéro de téléphone ;

**Répondez le plus précisément possible aux questions qui vous seront posées : l'opérateur pourra ainsi déclencher les secours les plus appropriés à l'évènement.**



**Ne raccrochez jamais le premier, attendez que l'opérateur vous le dise.**





**Fiche consignes**  
**Au moment de l'évènement**  
**Je suis dans un local**



**A l'intérieur d'un bâtiment abritez vous sous un meuble**



**si possible fermez les réseaux**



**N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer**



**Limitez vos appels aux cas d'urgence**



**Eloignez vous des ouvertures**



**Si vous en recevez la consigne évacuez en suivant les directives des secours**



**Fiche consignes**  
**Au moment de l'évènement**  
**Je suis à l'extérieur**



**Abritez- vous dans un bâtiment en dur**



**Fuyez latéralement**



**Gagnez un point haut**



**N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer**



**Limitez vos appels aux cas d'urgence**



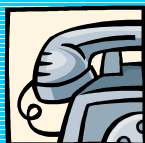
**Eloignez vous des ouvertures**



**Si vous en recevez la consigne évacuez en suivant les directives des secours**



**Fiche consignes  
Pendant la crise  
Je dois évacuer**



**La commune de Bellegarde est dotée du système d'alerte et d'information des populations VIAPPEL.**

**En cas de situation de crise, le maire diffuse par ce système les consignes et informations visant à assurer la meilleure protection possible des populations concernées. De la même façon, il tiendra informé la population de l'évolution des événements et de la fin d'alerte.**

**Ce système vous communiquera les instructions pour une éventuelle évacuation.**



**Dans le cas d'une évacuation pensez à vous munir de votre kit évacuation élaboré en amont dans le cadre de votre PFMS.**

**Suivez scrupuleusement itinéraires et directives émanant des autorités.**



## Fiche consignes Après l'évènement



→ Proposez votre aide à votre voisinage; pensez aux personnes âgées, seules ou handicapées

→ Se mettre à disposition du dispositif communal de sauvegarde des populations

→ Regroupez vous dans l'attente des secours

→ Donnez l'alerte si besoin



→ Évaluez les dégâts,

→ Évaluez les points dangereux et s'en éloigner



→ Informez-vous sur tout danger observé



Ne pas  
toucher les fils  
tombés à terre



Limitez vos  
appels aux  
cas d'urgence



→ fermez les réseaux .  
Ne rétablir eau et courant qu'après  
l'assurance du bon fonctionnement du  
réseau



Si vous en recevez la consigne évacuez en suivant les directives des secours

→ s'il y a eu évacuation, ne pas rejoindre son habitation avant d'en avoir reçu l'autorisation.